

6. Les années 60...

Les vaches maigres

Repères historiques

1961

- **mars : premier autocommutateur de type SOCOTEL S1 (matériel CP400).** Le premier autocommutateur de type SOCOTEL S1 est installé à La Chapelle-Saint-Mesmin dans le Loiret.
- **29 juin : navire-câblé.** Lancement, au Havre, du navire-câblé *Marcel Bayard*.
- **14 août : station terrienne de Pleumeur-Bodou (Bretagne).** À la demande de la société américaine ATT, la station terrienne de Pleumeur-Bodou est mise en chantier. Elle est destinée à établir des liaisons avec les satellites.

1962

- **2 février : câble sous-marin Perpignan – Oran.** Mise en service du câble téléphonique sous-marin Perpignan – Oran, il mesure 542 miles nautiques d'une capacité de 80 circuits téléphoniques, il est équipé de 31 répéteurs.
- **12 juillet : première image par satellite.** Transmission de la première image par satellite (TELSTAR) entre Andover aux États-Unis et Pleumeur-Bodou.
- **13 juillet : première liaison téléphonique par satellite.** Le ministre des PTT, Jacques Marette, communique avec les États-Unis par l'intermédiaire d'une liaison téléphonique établie par satellite à partir de Pleumeur-Bodou.
- **18 août : taxation téléphonique périodique.** Premiers essais à Haguenau (Moselle) de ce nouveau système de taxation.
- **19 octobre : station Pleumeur-Bodou.** Le général de Gaulle inaugure la station de Télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou.
- **27 décembre : ordonnateurs secondaires.** Les directeurs régionaux des Télécommunications se voient, enfin, attribuer le rôle d'ordonnateurs secondaires dans le domaine de la comptabilité.

1963

- **Commutation électronique.** Le programme ANTARÈS destiné à mettre au point un commutateur électronique est achevé et l'expérience ARISTOTE est lancée.
- **Nouvel appareil téléphonique.** Le nouvel appareil téléphonique S63 est destiné à remplacer le U43.
- **10 juillet : centre international et national d'arrivée et de transit.** Le Centre international et national d'arrivée et de transit (CINAT) à commutation quatre fils est installé à Paris. Il est équipé en matériel Crossbar Pentaconta.
- **1^{er} octobre : numérotation téléphonique.** Les indicatifs à trois lettres des abonnés parisiens sont définitivement supprimés. Les lettres sont remplacées par des chiffres, soit par exemple : GUTenberg=488.
- **28 octobre : le CNET à Lannion.** Les nouveaux laboratoires du CNET à Lannion sont inaugurés.

1964

- **Signalisation multifréquences.** Ce système inventé par la SOCOTEL est introduit progressivement dans tout le réseau français afin d'accélérer l'établissement des communications interurbaines automatiques.
- **21 janvier : autocommutateurs Pentaconta.** Mise en service de deux autocommutateurs Pentaconta à Boulogne-Billancourt et Saint-Denis. Paris est ainsi la première capitale à être équipée avec ce nouveau type de matériel.
- **27 avril : câble sous-marin entre Canet-en-Roussillon et Tétouan (Maroc).** Signature d'un protocole pour la fabrication et la pose de ce nouveau câble sous-marin.
- **9 juillet : MIC 36 voies.** Le CNET définit un système à 36 voies au débit de 1,776 Mbits/s pouvant être utilisé sur les câbles à paires symétriques.
- **24 novembre : téléphone automatique international.** Mise en service à Paris de l'accès, par téléphone automatique, à l'international en numérotant l'indicatif « 19 ».
- **21 décembre : autocommutateur CP 400.** Mise en service de ce nouveau type de commutateur à Poissy (banlieue de Paris).

1965

- **14 janvier : organisation du réseau téléphonique français.** Une circulaire présente la nouvelle organisation du réseau téléphonique devant faire l'objet d'une nouvelle instruction pour remplacer celle de 1950.
- **30 avril : avances remboursables.** Une circulaire pose le principe du versement d'une avance remboursable préalable à la construction de liaison spécialisée à moyenne et longue distance.
- **7 mai : Lyon-Séviigné.** Le ministre, Jacques Marette, inaugure le nouveau complexe interurbain de Lyon-Séviigné.
- **2 septembre : taxation téléphonique par impulsions périodiques.** Mise en place de ce nouveau type de taxation dans le réseau parisien.
- **10 septembre : liaison transatlantique.** Mise en service de la liaison sous-marine TAT4 d'une capacité de 128 circuits. Ce câble relie la France et l'Amérique du Nord.
- **15 octobre : publiphonie.** Installation d'un nouveau type de publiphone à encaissement automatique, il accepte les pièces de 1 F, 50 et 20 centimes.
- **Décembre : demandes d'abonnements en instance.** Leur nombre passe de 119 000 en 1961 à 403 000 fin 1965.
- **23 décembre : équipements pour abonnés à fort trafic.** Création d'équipements spéciaux pour améliorer l'écoulement des communications des abonnés à fort trafic.

1966

- **Commutation téléphonique temporelle.** Les recherches sur la commutation téléphonique temporelle débutent au CNET.
- **18 février : le central téléphonique Carnot fait peau neuve.** L'autocommutateur de type Rotary 7A1 est remplacé par du matériel Pentaconta. Cette opération marque le début du remplacement systématique du matériel rotatif.
- **28 juin : SOFRECOM.** Création de la Société Française d'Études et de Réalisation d'Équipements des Télécommunications. Elle est chargée de l'ingénierie de projets d'installation de réseaux à l'étranger.
- **15 août : liaison continent – Corse.** Mise en service d'une liaison sous-marine Cannes – L'île Rousse. D'une capacité initiale de 96 voies extensible à 128, le câble mesure 106 miles nautiques et est équipé de 5 répéteurs.
- **21 octobre : V^e Plan (1966-1970).** Pour la première fois depuis 1945, le développement des Télécommunications est enfin pris en charge ; en effet, le cap des 10 milliards de francs est franchi.

1967

- **30 juin : office d'annonces.** Un avenant à la convention conclue entre le ministère des PTT et l'agence Havas précise les termes de l'accord entre les deux partenaires, dans la gestion des annonces publicitaires figurant dans les annuaires téléphoniques.
- **2 août : centraux téléphoniques mobiles.** Les premiers commutateurs téléphoniques (CP 400), installés dans des camions semi-remorques, sont expérimentés à Vitry-sur-Seine et Chevilly-Larue. Le but de l'opération est de désaturer un secteur en attendant l'extension d'un commutateur saturé ou de pallier une défaillance suite à un incendie ou une catastrophe naturelle.
- **13 septembre : avances remboursables.** Elles sont officiellement supprimées.
- **2 octobre : décentralisation, réorganisation de l'administration centrale.** Les directeurs régionaux des Télécommunications obtiennent la gestion des bâtiments de leur circonscription.
Simultanément la direction générale est réorganisée en trois grands services :
 - programmes et études économiques
 - équipements et marchés
 - exploitation
- **3 octobre : création de la Caisse Nationale des Télécommunications (CNT).** La CNT est créée pour financer les Télécommunications. Elle permet d'emprunter pour acquérir des équipements téléphoniques grâce à un système de financement souple sur plusieurs années. Le premier emprunt commence le 23 octobre pour un montant de 150 millions de francs au taux de 6,75 %.

1968

- **Artémis.** À Boulogne-Billancourt, la société privée LMT expérimente Artémis, le deuxième autocommutateur électronique testé après Socrate en 1965.
- **Caducée.** Le CNET met au point Caducée, le premier réseau spécialisé en téléinformatique, assurant la transmission de données. Mais son lancement n'intervient qu'en 1972.
- **CELTIC.** Expérimentation en grand du système CELTIC (Concentrateur Exploitant des Temps d'Inoccupation des Circuits) permettant à un ordinateur d'utiliser les silences des conversations téléphoniques.
- **1^{er} janvier : nouveau Directeur Général des Télécommunications.** Pierre Marzin, directeur du CNET, est nommé Directeur Général des Télécommunications.
- **10 janvier : câble sous-marin.** Le navire-câblé *Marcel Bayard* commence la pose du câble téléphonique sous-marin Marseille – Tel Aviv (Israël). La capacité de cette liaison est de 96 voies extensibles à 128 voies. Les travaux sont terminés le 26 avril. La mise en service a lieu fin août. Le câble, d'une longueur de 1 833 miles, est équipé de 9 répéteurs.
- **6-18 février : JO d'hiver de Grenoble : exploit des Télécoms.** Pendant les Jeux olympiques, l'installation de relais pour les retransmissions de la radio et de la télévision, et la construction de centaines de lignes téléphoniques contribue, temporairement, à effacer la mauvaise image des Télécommunications française.
- **20 avril : PLATON à Perros-Guirrec.** Début d'installation du central téléphonique PLATON (Prototype Lannionnais d'Autocommutateur Temporel à Organisation Numérique) à Lannion en Bretagne.
- **4 juillet : la direction générale évolue.** Création à la direction générale des Télécommunications de deux nouvelles directions (la direction de l'équipement et des marchés et la direction de l'exploitation et des affaires commerciales) et d'un nouveau service (le service des programmes et des études économiques). Par ailleurs la sous-direction du service social est transformée en service.
- **3-9 septembre : norme européenne.** Sur proposition française, la Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (CEPT), réunie à Interlaken (Suisse), adopte une norme commune de téléphonie électronique : une capacité de base établie à 30 voies.

- **20-21 octobre : postes téléphoniques à clavier.** À Poissy (78) mise en service expérimentale de 140 postes téléphoniques S63 équipés d'un clavier à la place du cadran permettant une numérotation plus rapide.
- **novembre : non à la privatisation.** Le ministre, Yves Guéna, renouvelle son opposition à la privatisation du téléphone.
- **28 novembre : pages jaunes.** Dans les annuaires téléphoniques, le papier rose des listes professionnelles est remplacé par du papier de couleur jaune ; c'est le prélude aux futures « pages jaunes » de 1977.

1969

- **Premiers répondeurs.** Des répondeurs téléphoniques sont expérimentés, au domicile de particuliers, à Strasbourg. A terme, ce système doit remplacer le service des abonnés absents.
- **Télé systèmes.** La DGT crée Télé systèmes, société de services en informatique.
- **24 janvier : nouveau type de bâtiment : opération Oyonnax.** Suite à la décision prise le 14 janvier, ouverture du chantier de construction d'un central téléphonique de 2 400 abonnés (CP400) réalisé en moins d'un an (terminé le 11 décembre). Il s'agit d'un chantier témoin dont l'objectif est de réduire, d'une manière significative, les délais de construction des bâtiments et d'installation des équipements téléphoniques, en faisant appel à la normalisation des matériels et en ayant recours à la préfabrication des bâtiments.
- **18 mars : modernisation des renseignements téléphoniques.** Les opérateurs des renseignements téléphoniques utilisent un nouveau type de matériel. La visionneuse de microfiches remplace désormais les annuaires et les tourniquets, en attendant l'arrivée de l'ordinateur. Le premier centre à être ainsi équipé est Tours. La modernisation de tous les centres doit être achevée en 1974.
- **17 mai : première mondiale.** La première journée mondiale des télécommunications a lieu sous le signe de la reconnaissance de l'UIT dans chacun des 150 pays membres.
- **21 mai : modernisation.** Le ministre, Robert Galley, présente ses priorités pour les années à venir : modernisation des équipements, automatisation des campagnes, raccordement des nouveaux abonnés. La modernisation concerne la commutation automatique avec un nouveau type de matériel électronique temporel, les faisceaux hertziens, le système MIC 30 voies (Modulation par Impulsion et Codage). Par ailleurs, il est prévu que « l'entreprise » Télécommunications se dote d'une gestion plus rationnelle et plus proche de celle du secteur privé.
- **29 septembre : station terrienne de Pleumeur-Bodou.** Le Centre National des Télécommunications (CNET) construit une seconde antenne à la station spatiale de Pleumeur-Bodou, en Bretagne, pour faire face au développement des télécommunications par satellites. Déjà prévue dans le schéma originel, la nouvelle installation, « Pleumeur-Bodou 2 » (PB2), a pour mission l'émission et la réception des liaisons radioélectriques avec les satellites géostationnaires de type Intelsat III. Elle doit assurer, 24 heures sur 24, les communications téléphoniques et la transmission d'images de télévision, dans le cadre du programme international Intelsat d'organisation des télécommunications mondiales.
- **8 octobre : réseau Télex.** Installation d'un premier autocommutateur télégraphique de type CP400 en remplacement des centres équipés en matériel L43. Ce modèle (TGC1) permet de raccorder les abonnés transmettant à 200 bauds ; 57 commutateurs de ce type doivent équiper le réseau.
- **28 octobre : nouveau type d'autocommutateur.** Mise en service de l'autocommutateur du Lavandou, un système CP400, type semi Bourges avec centre nodal intégré à deux fils.
- **30 octobre : liaison sous-marine France – Tunisie.** Inauguration de la liaison sous-marine reliant la France à la Tunisie. D'une capacité de 96 voies, extensible à 128, le câble Marseille – Bizerte mesure 462 miles nautiques et est équipé de 24 répéteurs.

- **décembre : autocommutateur Périclès.** Une centaine d'abonnés du central téléphonique Michelet à Clamart (Hauts-de-Seine) sont desservis par un nouvel autocommutateur électronique Périclès (Prototype Expérimental Réalisé Industriellement d'un Commutateur à Logique Électronique Séquentielle) ; les 900 équipements restants seront mis progressivement en service en 1970 ; par ailleurs, une extension de 1000 lignes est également prévue.
- **Décembre : liaison MIC prototype.** Le CNET teste une liaison MIC, normalisée à 30 voies, entre Saint Paul-de-Léon et Cleder (Finistère). Les premières mises en service avec du matériel de série débutent en 1971.
- **24 décembre : société de financement.** La loi de finances autorise la création de nouvelles sociétés de financement pour accélérer le développement des Télécommunications.

1970

- **Gestion du personnel.** La gestion électronique, par ordinateur, des personnels est introduite dans les directions régionales des télécommunications.
- **Liaison sous-marine Saint Raphaël – Saint-Tropez.** Pose d'un câble sous-marin entre Saint Raphaël et Saint-Tropez, d'une longueur de 15 miles nautiques, il est équipé de deux répéteurs. La capacité de la liaison est de 480 voies.
- **février : De l'abonné au client.** Les Télécommunications adoptent une attitude plus commerciale en parlant, non plus, de l'abonné mais du client. Les premières agences commerciales sont créées à Limoges, puis en mai à Nancy et Toulouse.
- **26 février : création de FINEXTEL.** Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, crée une société de financement des télécommunications comme le prévoit la loi votée en 1969. Les fonds déposés à Finextel doivent servir à « désaturer » le réseau parisien et automatiser les zones industrielles.
- **20 mars : liaison hertzienne.** Une liaison téléphonique hertzienne, d'une capacité de 1 800 voies, est ouverte entre Paris et Bordeaux.
- **9 avril : TAT 5.** La cinquième grande liaison transatlantique, entre l'Europe et l'Amérique du Nord, est mise en service. Il s'agit d'un système de type TAT, d'une longueur de 6 000 kilomètres et d'une capacité de 720 voies.
- **16 juin : Platon à Perros-Guirrec.** Robert Galley, ministre des Postes et Télécommunications, préside la mise en service de l'autocommutateur urbain et interurbain de Lannion IV ; l'autocommutateur de Lannion III a été mis en service en février. Ces deux centraux, équipés en matériel temporel, sont la préfiguration du système E10. Les travaux d'installation ont débuté en avril 1968.
- **23 juillet : liaison sous-marine France – Liban.** Fin de la pose du câble téléphonique Marseille – Beyrouth équipé de 99 répéteurs à transistors. La liaison, d'une capacité de 120 voies, mesure 3 000 kilomètres.
- **28 décembre : taxation.** La taxation par impulsions périodiques est applicable désormais à toutes les communications téléphoniques établies en France par voie automatique ou semi-automatique.

Les années 60... Les vaches maigres

À juste titre, les historiens désignent cette période comme étant celle « des vaches maigres » dans le domaine des Télécommunications.

En effet, les quatre premiers Plans ignorent ce domaine, avec comme conséquence, un manque incroyable de crédits d'investissements.

Il faut donc attendre le V^e Plan (1966-1970) qui propose un programme de développement de ce secteur, et la création de la Caisse Nationale des Télécommunications (CNT) le 3 octobre 1967 destinée à emprunter pour acheter du matériel lourd.

Néanmoins, il ne faut pas croire que la direction générale des Télécommunications se réfugie dans un attentisme administratif... Il suffit de dresser la liste de toutes les actions extrêmement importantes menées durant cette période, dont on retient principalement le choix d'un nouveau système d'autocommutateur de type Crossbar, les premiers essais en commutation électronique, l'apparition d'un nouvel appareil téléphonique le S 63 et la création de la SOCOTEL.

La réussite technique des JO de Grenoble en 1968, la première transmission d'images entre les États-Unis et la France font également parti du palmarès.

La fin des années 1960 est marquée, enfin, par une prise de conscience, trop tardive, des hommes politiques pour que les crédits nécessaires soient mis à disposition de l'administration des PTT pour, que la France dispose d'un réseau téléphonique digne de ce nom.

Durant la nuit du 10 au 11 juillet 1962, les ingénieurs et les techniciens du CNET, installés à Pleumeur-Bodou, captent sur leurs écrans les premières images en provenance des États-Unis.

Dans les jours qui suivent, Jacques Marette, présentant le projet du budget pour l'année 1963 aux sénateurs, déclare : « *Malheureusement, le secteur des télécommunications en France n'est pas encore suffisamment considéré comme un secteur prioritaire d'investissement.* »

Pour expliquer ces contradictions entre la fin des années 1950 et le tout début de la décennie 1970, « *les facteurs politiques, économiques, industriels et sociaux se croisent et se répondent* »⁽¹⁾.

Il va donc falloir attendre de nombreuses années après la fin de la seconde guerre mondiale pour que les autorités et le grand public, pour des raisons très différentes, prennent enfin conscience de la gravité de la situation du téléphone.

Secoué par les événements de mai 1968, le gouvernement a pris acte de la nécessité du téléphone comme moyen de communication en cas de crise grave. Les Français, quant à eux, possèdent maintenant un logement, la radio, la télévision, le lave-linge... Ils veulent le téléphone et des autoroutes.

Les demandes de raccordement au téléphone explosent. De 220 000 en 1962, elles atteignent 770 000 en 1972. Les délais d'attente sont de plus en plus longs et le trafic s'écoule très mal.

Pour faire face à ces problèmes, les structures de la DGT sont modifiées à deux reprises. Des voix se font entendre pour donner une plus grande autonomie aux Télécoms.

⁽¹⁾ Antoine Costrejean in *Le journal du téléphone* n°18.

1. Des changements en perspective

L'organisation de l'administration centrale des PTT définie par le décret de 1946 reste en vigueur jusqu'en 1968. Elle a duré 20 ans, alors que celle mise en place en 1909, bat un record de longévité avec 30 ans de stabilité. Faut-il en conclure qu'il ne se passe rien aux PTT ?

Certes non, mais après deux guerres dévastatrices, la situation financière de la France n'est pas brillante et les budgets accordés aux PTT, même dans le cadre du budget annexe, ne sont pas à la hauteur de ce que souhaitent les responsables. Le téléphone va de plus en plus mal, il va même très mal.

C'est alors que Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances, dépose un amendement en commission des Finances rédigé comme suit :

« Création, à partir du 1^{er} janvier 1969, d'un établissement public de caractère industriel et commercial, nommé Compagnie nationale du téléphone et doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Cet établissement sera chargé de mettre en place les équipements téléphoniques et d'en assurer la gestion. »

L'amendement n'est pas adopté, mais son dépôt va servir de détonateur. Après une longue période de stabilité, les changements vont s'accélérer : des projets de réformes voient le jour sans être suivis d'effets immédiats.

L'idée d'individualiser les Télécommunications revient donc à plusieurs reprises, et le ministre Robert Galley, dès sa prise de fonction en juin 1969 annonce dans une préface d'une publication de la DATAR : *« Des solutions financières permettant d'accroître considérablement au cours du sixième plan les investissements doivent pouvoir être trouvées. Mais la crise du téléphone est aussi, et peut-être plus profondément, le résultat d'une mauvaise adaptation des structures et des mentalités. Il est difficile de penser qu'on pourra continuer à gérer un grand organisme financier de dépôt et de virements de fonds dont les fonctions sont en partie celles d'une banque, une entreprise de service de transports et de distributions et une entreprise industrielle engagée dans la production, selon les règles et l'esprit d'une administration ordinaire. »*

À partir de 1968, les structures de la DGT évoluent. Le décret du 4 juillet prévoit :

- la création de deux nouvelles directions : équipements et marchés, exploitation et affaires commerciales ;
- création d'un nouveau service : programmes et études économiques ; – transformation de la sous-direction du service social en service.

Le décret a également pour objet de préciser les attributions du directeur général : *« le directeur général des Télécommunications est chargé de coordonner l'activité de la direction de l'équipement, de la direction de l'exploitation et des affaires commerciales, du service des programmes et des études économiques ainsi que celle du Centre national d'études des Télécommunications [CNET] ».*

2. Budget et programme pour 1970

Passés l'été et l'automne 1969 pendant lesquels Robert Galley a défini publiquement ses priorités, la nouvelle équipe doit préparer le budget du ministère des PTT pour l'année 1970. Ce budget est la première manifestation de la volonté politique du gouvernement mené par Jacques Chaban-Delmas. Il est voté par l'Assemblée nationale le 3 novembre 1969 et par le Sénat le 27 novembre. Pour la première fois, il fait apparaître une ventilation des recettes et des dépenses par grandes branches d'exploitation : Poste, Télécommunications et Services financiers. Ce budget dépasse les 17 milliards de francs, soit une augmentation de 16 % par rapport à 1969. Il est précisé que les travaux effectués par une branche au profit de l'autre donnent lieu à remboursement et un nouveau chapitre est créé : prestations de services entre branches.

	Poste	Télécommunications	Services financiers	Total
Produits	5 881	8 073	3 332	17 286
Charges	5 835	5 599	4 007	15 441
Solde	+ 46	+ 2 474	- 675	+ 1 845

(en millions de francs)

Ce budget prévoit une augmentation des dépenses de fonctionnement, mais également une augmentation des recettes d'exploitation due à une hausse prévisible du trafic soit pour les Télécommunications : + 9 % pour les communications téléphoniques et + 22 % pour le télex. 142 millions de francs proviendront d'une majoration des tarifs du régime international, laquelle est une conséquence de la nouvelle parité du franc.

5 000 emplois sont créés pour faire face au trafic supplémentaire attendu en 1970, mais le budget n'oublie pas la majoration des traitements et la revalorisation de certaines indemnités. 63 millions de francs sont affectés aux œuvres sociales. Les investissements dans le domaine des télécommunications passent de 2 417 millions en 1969 à 3 452 millions en 1970 : cette hausse de 43 % confirme la priorité accordée aux télécommunications avec :

- la construction de 340 000 lignes d'abonnés automatiques dans les réseaux téléphoniques urbains (60 000 à Paris et 280 000 en province) et de 120 000 lignes rurales équipées en automatique intégral ;
- la commande de 900 km de câbles coaxiaux pour les lignes à grande distance, 870 km de câbles souterrains et 710 km de câbles autoportés pour les liaisons régionales ;
- la construction de centraux téléphoniques supplémentaires financée par les investissements privés.

507 millions de francs sont affectés aux opérations de bâtiment dont 309 pour les télécommunications.

Lors de la présentation du budget, le ministre des PTT précise que :

« la politique des PTT va contribuer à l'effort national d'industrialisation dans plusieurs domaines : en ce qui concerne les télécommunications, ce budget se caractérise par le fait que, pour la première fois, les moyens financiers seront conformes aux exigences techniques et aux possibilités de l'industrie... Cette politique conduit à augmenter de 43 % le budget d'investissement des télécommunications en 1970 par rapport à 1969. Cette hausse est considérable, mais elle est supportable par l'industrie française... Pour financer cet effort, nous n'avons pas trouvé d'autres méthodes que de faire appel au grand public par le biais du lancement d'une société de financement ».

3. La politique commerciale et tarifaire doit être maîtrisée

Concernant les taxes téléphoniques, hormis quelques ajustements des taxes internationales, *« il n'est pas question, en 1970, de bouleverser les tarifs ».*

Les PTT veulent contribuer à un équilibre plus satisfaisant sur le plan national entre l'épargne et l'investissement. Le ministre considère qu'*« il faut adapter les procédés de financement à chaque type d'investissement ».*

4. Personnel

Dans les mesures concernant le personnel, un volet est spécialement consacré à la reconversion des opératrices. Le ministre expose que *« dans le secteur des télécommunications, la reconversion des opératrices, par suite de l'automatisation, pose un problème difficile. Il est hors de doute que l'accélération de l'automatisation qui interviendra au cours du VI^e plan donnera à cette question une acuité encore plus grande. Nous*

comptons la résoudre par la juxtaposition d'un grand nombre de moyens ». Du fait du développement du téléphone, certaines opératrices seront conservées dans la branche télécommunications (développement des services commerciaux et de renseignements). À la suite d'un recyclage, d'autres intégreront en priorité le service postal, mais d'autres services publics, comme l'Éducation nationale ou les préfectures, ne sont pas exclus. Pour le ministre, *« la solution du problème des opératrices ne résultera pas d'une grande confrontation nationale, mais de mesures partielles et adaptées aux circonstances locales »*. La Bretagne est choisie comme région-pilote. Le 17 novembre 1970, lors de la pose de la première pierre du central téléphonique automatique de Pont-Audemer, Robert Galley annonce le dépôt prochain d'un projet de loi permettant aux agents du téléphone d'être reclassés dans d'autres corps des PTT, en particulier les corps techniques à équivalence de grade. Il a également saisi le directeur général des télécommunications, Pierre Marzin, en lui demandant de *« prendre ce problème à bras le corps »*. La revue *Postes et Télécommunications* publie dès mars 1970 la liste des fonctionnaires chargés de renseigner les opératrices dans chaque département.

5. Sociétés de financement (voir Financement du téléphone partie 10)

L'Assemblée nationale le 8 décembre 1969 et le Sénat le 12 adoptent un amendement au collectif budgétaire fixant le caractère juridique et fiscal dans lequel des sociétés à caractère privé pourront intervenir dans le financement des équipements de télécommunications. Selon les termes du ministre, ce sont des *« sociétés privées ayant le statut de banque à long et moyen terme ou d'établissement financier »*. Pour faire face aux besoins de l'année 1970 – 600 millions de francs – une première société Finextel est créée en février 1970. Cinq grandes banques françaises constituent un capital de dix millions de francs. Jacques Brunet, ancien gouverneur de la Banque de France en devient le président directeur général. 3 900 000 actions d'une valeur nominale de cent francs sont mises sur le marché et la souscription s'effectue dans les bureaux de poste. Des conditions préférentielles sont accordées aux agents des PTT. Émises le 16 mars, toutes les actions sont souscrites le jour même par plus de 100 000 actionnaires dont 32 800 agents PTT. Une première liste de contrats financés par Finextel est établie dès le mois d'avril.

Robert Galley affirme : *« nous avons choisi, quant à nous, de rendre les Français, pour une petite part, propriétaires des installations téléphoniques qui jusqu'ici sont monopole d'État mais il ne s'agit pas de bouleverser la politique de monopole que nous souhaitons conserver »*.

6. L'administration des PTT en crise

Crise à la Poste, crise du téléphone, lourd déficit des services financiers : l'année 1970 s'ouvre dans des conditions difficiles pour les PTT. Le 29 octobre 1970, Robert Galley présente le budget 1971 devant l'Assemblée nationale, un budget en augmentation de 19,3 % sur celui de 1970. L'équipement des télécommunications demeure la priorité de ce budget 1971. Le lancement réussi de Finextel incite le ministre à proposer une deuxième société de financement en 1971, Codetel. La volonté du ministre est manifeste, mais les moyens financiers, alors que les moyens techniques basés sur l'informatique prennent leur essor, seront-ils suffisants afin que l'objectif d'écouler normalement le trafic en 1973 soit atteint ?

7. Situation des Télécommunications au 31 décembre 1969

Objets de correspondance	9 696 000
Bureaux de poste	18 164
Tournées de facteurs	64 271 dont 15 811 motorisées
Guichets-annexes mobiles	119
Abonnés au téléphone	3 847 925
Raccordés en 1969	485 287
Résiliations	210 466
Demandes en attente	319 573
Circuits téléphoniques	183 566
Reliés à l'automatique intégral	76,1 %
Abonnés au télex	20 036